

Tourisme au Maroc: La logique de continuité

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-06-2009 01:01:30

La bonne orientation du secteur touristique est le fruit de la mise en place opportune d'un ensemble d'actions et de mesures inscrites ayant porté notamment sur la libéralisation du transport aérien qui s'est traduite par la multiplication des dessertes aériennes, l'amélioration du rapport qualité-prix, le renforcement du partenariat avec les tour-opérateurs, les professionnels et les régions ainsi que l'augmentation du budget alloué à la promotion touristique.

Force est de constater que ces performances ont été enregistrées dans une conjoncture mondiale difficile et avant la mise en service progressive des six stations balnéaires du plan "Azur".

La concrétisation de ce plan a été confortée par de nouvelles initiatives lancées récemment et portant sur la réalisation des stations de Cala Iris (Al Hoceima), de Mar Chica (Nador), de Tamouda Bay (Tétouan) et d'Oued Chbika (Tan-Tan). La première initiative, lancée pour le renforcement des capacités d'accueil, a consisté dans le plan "Azur" axé sur le balnéaire avec la réalisation de six stations, à savoir Plage Blanche à Guelmim, Taghazout à Agadir, Mogador à Essaouira, Mazagan à El Jadida, Lixus à Larache et Mediterranean à Saïdia d'une capacité d'hébergement globale de 110.000 lits dont 70.000 lits en hôtellerie sur une assise foncière de l'ordre de 3 000 ha.

Les travaux d'aménagement, confiés à des aménageurs-développeurs d'envergure internationale sont avancés à des degrés divers pour l'ensemble de ces stations. L'investissement global prévu dans ce cadre est de l'ordre de 50 MMDH devant permettre la création de 210.000 nouveaux emplois dont 35.000 directs. De nombreux autres projets touristiques ont fait l'objet, au cours de ces dernières années, de conventions d'investissement entre l'Etat et des promoteurs de grande envergure pour un montant dépassant les 30 MMDH. Dans ce même sillage et en vue de doter les régions d'infrastructures touristiques génératrices d'emplois et se basant sur leurs atouts, les pouvoirs publics poursuivent l'exécution du plan "Mada'In" à travers sa mise en oeuvre au niveau des villes de Fès, Casablanca et Agadir et sa généralisation à d'autres régions du Royaume (Tanger, Tétouan-Mdiq-Fnideq, Ouarzazate/Zagora, Marrakech, Rabat et Meknès-Tafilalet).

Quant au tourisme interne, l'un des piliers de la nouvelle politique, la nouvelle stratégie élaborée vise à augmenter le nombre des voyages de vacances à 2 millions en 2010 à travers le lancement du plan "Biladi" et l'encouragement du regroupement des agences de voyages en tour-opérateurs spécialistes du marché intérieur. Sur le plan du financement, outre les mesures d'encouragement prises au cours de ces dernières années (suppression et/ou allègement de taxes fiscales, prise en charge du foncier et des travaux hors site, fonds Rénovotel ...), la stratégie des pouvoirs publics consiste à favoriser la mise en place de nouveaux fonds privés d'investissements après l'expérience réussie des fonds de BMCE Bank, d'Attijariwafa bank, de la Banque populaire et de la CDG. Ces fonds sont destinés à financer la réalisation d'unités hôtelières sur les zones d'aménagement touristiques concernées par les plans "Azur" et "Mada'In".

Conscients que l'élément humain demeure un maillon déterminant pour la réussite de la politique volontariste du tourisme national, les pouvoirs publics et les professionnels ont signé, en juin 2008, un contrat "Ressources humaines-hôtellerie" visant la formation de 67.000 jeunes sur la période 2008-2012.

Ce programme, qui devrait mobiliser plus de 530 millions de dirhams, prévoit notamment la formation des formateurs, la formation continue et la mise en place d'un statut attractif.

En outre et pour pallier les déperditions au niveau des profils formés, les acteurs du secteur devront s'engager à améliorer les conditions de travail et à mettre en place un système de rémunération motivant. Sur le plan environnemental, la manifestation de plus en plus évidente des déséquilibres écologiques et socioculturels provoqués par l'importance accordée aux aspects quantitatifs de la Vision 2010 a incité les intervenants publics à orienter la stratégie touristique vers un développement durable et responsable.

Parmi les initiatives adoptées dans ce cadre, il convient de citer la création dès 2006, au sein de l'Observatoire du tourisme, du Comité marocain du tourisme responsable, de la Charte du tourisme responsable et du Guide du tourisme responsable.

D'autres actions se poursuivent comme l'opération "Pavillon bleu", lancée depuis 2005, pour réagir face à la pollution balnéaire, et le programme « Clé verte » lancé en collaboration avec la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement. S'inspirant de l'expérience de la Vision 2010, les pouvoirs publics ont défini les axes stratégiques, qui devraient encadrer la nouvelle stratégie 2020 du tourisme, et qui s'articulent autour de la préservation de la culture et les traditions marocaines, la protection de l'environnement et du littoral, la gestion rationnelle de la ressource hydrique et l'utilisation des énergies renouvelables comme principale source d'énergie.

Tourisme de niche

Un plan d'action a été établi pour développer un tourisme de niche à caractère local très marqué destiné à tirer profit des vocations spéciales de certains sites. Il s'agit principalement des activités liées au sport de glisse à Dakhla et Mirleft, de surf à Safi, de parachutisme sportif à Béni Mellal ainsi que de la chasse à Arbaoua. Outre ces actions orientées vers la clientèle internationale, il a été procédé à l'établissement du plan Biladi dont la vocation est d'assurer un développement durable du tourisme local par la mise en place de grilles tarifaires préférentielles et l'adaptation des offres d'hébergement aux goûts des voyageurs marocains, notamment au niveau des sites les plus populaires. L'objectif est de porter le nombre des voyages réservés par les touristes nationaux à deux millions et le nombre des nuitées enregistrées auprès des établissements classés à six millions. Le développement du tourisme local peut, par ailleurs, constituer un "volant de sécurité" devant atténuer les effets négatifs d'un retournement éventuel de la conjoncture touristique internationale.

Abdelali Boukhalef
LE MATIN